



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session

Rome, 5-6 décembre 2001

**ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2001-2002**

**DONS APPROUVÉS PAR LE PRÉSIDENT AU TITRE DU
MÉCANISME SPÉCIAL D'INTERVENTION**

1. À sa troisième session extraordinaire, tenue le 17 janvier 1986, le Conseil d'administration a autorisé le Président du FIDA à financer des activités préparatoires directement liées aux opérations de prêt du Fonds au titre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, à hauteur de 600 000 USD ou 250 000 USD pour chaque proposition, selon qu'il s'agit d'activités à entreprendre avant ou à exécuter après l'entrée en vigueur du prêt.
2. À sa dix-huitième session en janvier 1995, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 85/XVIII habilitant le Président à approuver des dons au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) dans le cadre du Programme ordinaire. Ces dons MSI seraient consentis sur la base de critères de priorité rigoureux aux emprunteurs du FIDA bénéficiant de conditions particulièrement favorables.
3. L'annexe D au document EB 2001/74/R.26 ci-après présente une description de cinq dons MSI approuvés par le Président du FIDA.

DONS APPROUVÉS PAR LE PRÉSIDENT AU TITRE DU MÉCANISME SPÉCIAL D'INTERVENTION

Région	Pays	Titre du projet/programme	Montant (USD) ¹	Objet du don
Afrique I	Mauritanie	Projet de réduction de la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro	75 000	Afin d'accélérer l'entrée en vigueur du projet et d'en favoriser la mise en oeuvre rapide, un financement sera débloqué au titre des activités suivantes: i) sélection du personnel de l'Unité de coordination du projet (UCP) (coordonnateur et agent financier et administratif); ii) sélection du personnel des principaux partenaires de l'exécution et des autres membres clés du personnel de l'UCP; iii) établissement du projet de manuel d'exécution du projet; iv) établissement du plan de travail et budget (PTBA) de la première année; v) mise en place du système de gestion et de surveillance financières du projet; et vi) organisation d'un atelier sur le lancement et l'exécution du projet.

1

¹ Ce chiffre est sujet à révision à la lumière des dépenses effectives, mais ne dépassera pas le montant indiqué.



Région	Pays	Titre du projet/programme	Montant (USD) ¹	Objet du don
	Nigéria	Programme de développement agricole et rural à assise communautaire	100 000	Faciliter l'entrée en vigueur du programme et apporter une aide au gouvernement pour la réalisation des principales activités préalables à l'exécution, les fonds provenant du don serviront à financer: i) l'établissement du PTBA de la première année; ii) l'élaboration du manuel d'exécution du programme; iii) l'examen et l'harmonisation du système comptable; iv) des ateliers de sensibilisation/mobilisation pour dispenser une formation à la planification participative et aux méthodes de développement à impulsion communautaire, ainsi qu'à l'exécution sur le terrain; v) le recrutement d'un coordonnateur de programme chargé de coordonner les activités préalables à l'exécution; vi) la promotion de l'établissement de liens plus efficaces entre le gouvernement et le FIDA durant la phase préalable à l'exécution; vii) le recrutement, pour une courte durée, d'un facilitateur des activités préalables à l'exécution et d'un comptable spécialisé en gestion financière.
Afrique II	Malawi	Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux	70 000	Pour faciliter l'entrée en vigueur du programme et son démarrage rapide, des fonds seront débloqués: i) pour rechercher et sélectionner un directeur de programme et un contrôleur financier; ii) pour préparer la création d'une unité de facilitation du programme; iii) pour mettre en place le système de comptabilité qui sera ultérieurement intégré dans les systèmes généraux de gestion et d'information du programme; iii) pour élaborer les principaux documents d'exécution, notamment le PTBA de la première année et les dossiers préliminaires de passation des marchés; v) pour contribuer à l'identification de sources d'approvisionnement appropriées à l'intention de l'équipe de services de gestion sur le terrain et du groupe consultatif technique; vi) pour organiser un atelier de démarrage; et vii) pour recruter un diligenteur de programme.

Région	Pays	Titre du projet/programme	Montant (USD) ¹	Objet du don
	Tanzanie, République-Unie de	Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles	90 000	Afin d'aider le gouvernement à préparer et à faciliter les activités de démarrage essentielles du programme, des consultants seront recrutés pour une courte durée et chargés: i) d'organiser le recrutement des principaux membres du personnel du programme indispensables au démarrage des travaux du programme, y compris la création d'un comité de pilotage et d'une unité de coordination du programme; ii) d'élaborer le manuel d'exécution du programme; iii) d'établir le PTBA de la première année; iv) d'établir le plan de passation des marchés, y compris les documents d'appels d'offres de base; v) de mettre en place un système d'informations financières; et vi) d'organiser un atelier de démarrage, ainsi que des campagnes de sensibilisation avec des partenaires potentiels
3	Amérique latine et Caraïbes	Programme national de développement local (PRONADEL)	60 000	Afin d'accélérer l'entrée en vigueur du programme et de favoriser sa mise en oeuvre rapide, les fonds provenant du don seront utilisés: i) pour mettre en place une petite équipe composée pour l'essentiel de consultants nationaux et de quelques consultants internationaux, et chargée d'aider les institutions nationales de contrepartie à satisfaire aux conditions requises pour l'entrée en vigueur et d'apporter un appui à la mise au point des descriptions de postes, à l'établissement des dossiers d'appels d'offres internationaux et des adjudications préliminaires (pour les véhicules et le matériel) ainsi que la mise au point finale du manuel d'exécution et des procédures opérationnelles de l'Unité de gestion du programme; ii) pour entreprendre des enquêtes de référence et des évaluations rurales participatives; et iii) pour organiser des ateliers de démarrage.

